

Monsieur
Philippe Devaud
Route de Brena 13a
2012 Auvonnier**Police N° 65476 - 9**

Page 1 sur 3

Propriétaire

142999 Philippe Devaud, Route de Brena 13a, 2012 Auvonnier

Bâtiment

Numéro d'objet : 78791 - Habitation familiale mitoyenne
Adresse : Auvonnier, Route de Brena 13a
Année de construction : 2007
Date d'estimation : 24 septembre 2020
N° de bien-fonds : 3317
Type de valeur : A neuf
Volume total : 615.00 m³
Valeur d'assurance totale : **CHF 520'295.00** (indice=124)

Valeur d'assurance détaillée

Valeur d'assurance sans éléments spécifiques, conventions particulières
et dépréciations **509'787.00**

Élément(s) spécifique(s)	Val. à neuf (CHF)	Dépréciation (%)	Valeur (CHF)
Lucarne Nord	10'508.00	0.00	10'508.00
Total élément(s) spécifique(s)			10'508.00

Valeur d'assurance totale **520'295.00**

Bâtiment

Classe de risque lié à la construction	Massif
Classe de risque lié à l'usage	A:Faible
Valeur d'assurance	520'295.00

Éléments de facturation	Taux	Montant (CHF)
Prime de base	0.250‰	130.05
Prime de risque brute	0.110‰	57.25
Prime de risque nette		57.25
Prime d'assurance (prime de base + prime de risque)		187.30
Droit de timbre : 5% sur la prime d'assurance		9.35
Contribution pour la prévention et la lutte contre les dommages	0.160‰	83.25
Total annuel		279.90

Ce document constitue la base contractuelle et n'inclut pas une éventuelle participation au résultat.

Monsieur
Philippe Devaud
Route de Brena 13a
2012 Auvernier

Police N° 66386 - 8

Page 1 sur 2

Propriétaire

142999 Philippe Devaud, Route de Brena 13a, 2012 Auvernier

Bâtiment

Numéro d'objet : 79180 - Garage mitoyen
Adresse : Auvernier, Route de Brena 13a
Année de construction :
Date d'estimation : 24 septembre 2020
N° de bien-fonds : 3317
Type de valeur : A neuf
Volume total : 43.00 m3
Valeur d'assurance totale : **CHF 21'238.00** (indice=124)

Bâtiment

Classe de risque lié à la construction : Massif
Classe de risque lié à l'usage : A:Faible
Valeur d'assurance : 21'238.00

Éléments de facturation

	Taux		Montant (CHF)
Prime de base	0.250‰		5.30
Prime de risque brute	0.110‰	2.35	
Prime de risque nette			2.35
Prime d'assurance (prime de base + prime de risque)			7.65
Droit de timbre : 5% sur la prime d'assurance			0.40
Contribution pour la prévention et la lutte contre les dommages	0.160‰		3.40
Total annuel			11.45

Ce document constitue la base contractuelle et n'inclut pas une éventuelle participation au résultat.

Aménagements assurés

porte de garage basculante
Installation électrique

Aménagements non assurés

Aménagements extérieurs

Les aménagements assurés/non assurés ci-dessus complètent les conditions générales

Remarques :

En cas de modification du taux de la contribution pour la prévention et la lutte contre les dommages, la police n'est pas modifiée.

En cas de divergence entre la police d'assurance et le récapitulatif du procès-verbal d'estimation sur les objets assurés par convention particulière, ce sont ceux indiqués sur la police qui priment, sous réserve de demande de correction faite par l'assuré.

Entrée en Vigueur : 1er janvier 2023

La présente police annule et remplace tout contrat antérieur.

ETABLISSEMENT CANTONAL
D'ASSURANCE ET DE PREVENTION



J.-M. Brunner
Directeur

Aménagements assurés

Lucarne Nord
Agencements fixes
Spots encastrés
Lave-linge
Sèche-linge

Aménagements non assurés

Aménagements extérieurs
Lustrerie intérieure et extérieure

Les aménagements assurés/non assurés ci-dessus complètent les conditions générales

Remarques :

En cas de modification du taux de la contribution pour la prévention et la lutte contre les dommages, la police n'est pas modifiée.

En cas de divergence entre la police d'assurance et le récapitulatif du procès-verbal d'estimation sur les objets assurés par convention particulière, ce sont ceux indiqués sur la police qui priment, sous réserve de demande de correction faite par l'assuré.

Entrée en Vigueur : 1er janvier 2023

La présente police annule et remplace tout contrat antérieur.

ETABLISSEMENT CANTONAL
D'ASSURANCE ET DE PREVENTION



J.-M. Brunner
Directeur